

Nouveau-Brunswick

Depuis notre précédent bulletin, le Nouveau-Brunswick a augmenté sa capacité industrielle en matière d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique. Ses dépenses par habitant en 2019 et ses économies d'électricité ont toutes deux augmenté par rapport à 2018. La province compte également 15 nouveaux conseillers en énergie pour les maisons neuves et existantes, et huit nouveaux gestionnaires certifiés en énergie.

Malgré cette augmentation de la capacité d'exécution des programmes, le Nouveau-Brunswick réduit ses objectifs en matière d'économies d'énergie. Il a déplacé ses objectifs d'économies d'électricité annuelles de 0,8 % des ventes à 0,6 %, et l'objectif n'existe que pour un an. De plus, la province a réduit ses plans d'économie d'électricité à un niveau inférieur à celui recommandé par son Plan de ressources intégré de 2017¹. Le Nouveau-Brunswick a terminé une étude sur le potentiel d'efficacité à la fin de 2019. Une mise à jour de l'IRP, prévue pour 2020, démontrera probablement les avantages des économies d'électricité dans l'avenir énergétique de la province.

Le Nouveau-Brunswick a également progressé dans l'adoption d'un code de l'énergie pour les bâtiments, une recommandation clé du bulletin de l'année dernière. En mars 2020, le gouvernement a adopté la loi sur l'administration du code du bâtiment, qui donne au cabinet le pouvoir d'adopter le code énergétique national pour les bâtiments. Le gouvernement vise à mettre en place un nouveau code du bâtiment dans toute la province pour la saison de construction 2021.²

¹ Énergie NB, "NB Power's 10-Year Plan:" : Fiscal Years 2021-2030", 11 septembre 2019, <https://www.nbpower.com/media/1489656/10-year-plan-2021-to-2030.pdf>.

² Gouvernement du Nouveau-Brunswick, "Act Introduced to Standardize Building Codes", Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 11 mars 2020, https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/public-safety/news/news_release.2020.03.0106.html.

Points forts

- **Recharge rapide des véhicules électriques:** Le Nouveau-Brunswick dispose d'une prise de charge rapide pour chaque 200 kilomètres de route dans la province (légèrement derrière le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard). Le réseau de recharge de la province favorise l'augmentation du nombre de véhicules électriques grâce à des politiques complémentaires, telles qu'une incitation à l'électrification du parc automobile et un mandat pour les véhicules à émissions zéro.
- **Formation et professionnalisation:** L'augmentation des certifications des conseillers et des gestionnaires en énergie de la province la place au deuxième rang, derrière la Nouvelle-Écosse, en matière de formation et de professionnalisation et démontre une forte capacité à apporter des améliorations en matière d'efficacité énergétique.

Domaines à améliorer

- **Programmes pour les revenus faibles à modérés:** Le Nouveau-Brunswick fournit actuellement environ 2 millions de dollars par an pour soutenir un programme d'efficacité énergétique destiné aux ménages à faible revenu, par l'intermédiaire du gouvernement provincial et du fonds fédéral pour une économie à faible intensité de carbone. Ce niveau de dépenses équivaut à 18 dollars par ménage en situation de précarité énergétique, tandis que la Nouvelle-Écosse dépense 121 dollars et l'Île-du-Prince-Édouard 215 dollars.
- **Code de l'énergie des bâtiments:** Le Nouveau-Brunswick a créé une législation habilitante et a prévu d'adopter un code de l'énergie dans les bâtiments à l'échelle de la province. Une réponse à notre demande d'information a révélé l'intention d'adopter les versions 2015 des codes modèles. Cependant, une version 2020 sera bientôt publiée, qui ouvrira la voie à des bâtiments à consommation énergétique nette zéro d'ici 2030. En adoptant le code du bâtiment le plus avancé qui soit, le Nouveau-Brunswick peut accroître les avantages économiques et environnementaux, tout en favorisant une plus grande harmonisation avec les provinces voisines.